



Montreuil, le 28 janvier 2016

---

**Déclaration de Jean-François GAST, administrateur CGT du CNFPT lors du Conseil  
d'Administration du 27 janvier 2016 – Centres de Gestion**

---

Une proposition et des remarques sur les centres de gestion.

La CGT n'est pas pour déshabiller Pierre pour habiller Paul mais concernant ce qu'on appelle la rente de situation que verse le CNFPT aux centres de gestion pour l'organisation des concours et examens des territoriaux, on attire à nouveau l'attention du conseil d'administration :

En 2007, il y a eu un arbitrage financier. Mais depuis 2007, la moitié des concours et examens n'est plus organisée.

Pourquoi, alors que les agents en pâtissent, le CNFPT verse toujours la même somme pour deux fois moins de concours et examens ?